

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PUYREAU

Du 09 AVRIL 2025

Présents : Didier BERTRAND, Laurent VIDAL, Gérard COINCHELIN, Philippe VIROULAUD, David MOUNIER, , Frédéric PARTHENAY, Nadine CHENE, Brigitte BOURIN – BARRAUD, Annick MORISSON, Caroline COURTIN et Florence SOUCHARD

Absents : Christian DANIAU, Natacha FRAPPIER

Excusés :

Secrétaire de séance : Florence SOUCHARD

Ordre du jour :

- Vote du budget primitif 2025
- Compte 65568 – participations obligatoires
- Vote des taux des 4 taxes
- Taux de fongibilité
- Subventions aux associations
- Nouveaux numéros Rue des Pierrières
- Questions diverses

Début de Séance : 20h35

Approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal à l'unanimité

Mr le Maire demande l'autorisation de rajouter un sujet sur le projet solaire au Maine de Boixe et Puyréaux. Le conseil approuve à l'unanimité

- Compte 65568 – participations obligatoires : M. le Maire présente le compte 65568 à l'ensemble du conseil : Budget de 118029€ (SDEG 16, ATD 16, SIVOM, FOURRIERE, FORET, CALITOM).

- Subventions aux associations : M. le Maire propose d'attribuer la somme de 646€ aux associations. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

- Vote des taux des 4 taxes : M. le Maire présente le tableau des bases 2025 pour la somme de 206457€. Après discussion, le Conseil municipal choisit de ne pas augmenter les taux 2025. Le Conseil municipal vote à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'impôts

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PUYREAUX

- Vote du budget primitif 2025 :

Section de fonctionnement Dépenses : 531 895.26€

Section de Fonctionnement Recettes : 531 895.26€

Section d'investissement Dépenses : 252 459.09€

Section d'investissement Recettes : 252459.09€

Le conseil municipal approuve le budget primitif à l'unanimité des voix.

- Taux de fongibilité : l'assemblée délibérante autorise à l'unanimité des voix, Mr le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans les limites suivantes : fonctionnement 7.5% et investissement 7.5%.

- Nouveaux numéros Rue des Pierrières : l'assemblée délibérante autorise à l'unanimité des voix, Mr le Maire à attribuer de nouveaux numéros sur les immeubles en construction, en projet ou existant pour la rue des Pierrières.

- Centrale solaire au Maine de Boixe et Puyréaux : Présentation du projet de permis de construire de la centrale solaire. Le conseil municipal vote à 10 voix pour, à 1 voix contre.

- Questions diverses :

- Laurent VIDAL : Mobilités douces : Réunion de présentation avec le Conseil Départemental. Réfléchir aux possibilités à mettre en place pour rejoindre Mansle.

Fin séance : 23h05

